

Cherbourg, le 10 Février 1833.

Monsieur,

Pénétrée de la plus vive douleur, je me fais un devoir de vous annoncer la perte cruelle que j'ai faite, le 7 de ce mois, de mon époux monsieur Romain LE COSTÉ, Négociant et Président du Tribunal de Commerce de cette ville. La liquidation de ses affaires sera faite par mon fils aîné, Eugène LE COSTE, et mon gendre, M.^r LE BOISSELIER. Ils vont en prendre la suite sous la raison de Eugène LE COSTÉ et LE BOISSELIER.

Ils ont l'honneur de vous remettre, en l'autre part, leur Circulaire pour vous informer de ce changement.

Veillez, Monsieur, agréer mes remerciemens pour les témoignages d'estime et de confiance que vous avez accordés à feu mon époux, et les continuer à ses successeurs qui feront tout pour s'en rendre dignes.



J'ai l'honneur de vous saluer.

V^e R^{ain} Le Costé

